

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00369

Numéro SIREN : 792 159 956

Nom ou dénomination : A L'EMPORTER

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2022 sous le numéro de dépôt 3745

**Rapport du Commissaire aux Comptes
désigné en vue de la transformation de la société
en société par actions simplifiée**

A L'EMPORTER

SARL au capital de 10 000 €

Siège social : 50 Rue des Hippocampes Boyardville
17190 SAINT GEORGES D'OLERON

RCS La Rochelle 792 159 956

**Rapport du Commissaire aux Comptes
désigné en vue de la transformation de la société
en société par actions simplifiée
A L'EMPORTER**

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 50 Rue des Hippocampes Boyardville
17190 SAINT GEORGES D'OLERON
RCS La Rochelle 792 159 956

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Exposé de l'opération projetée :

Votre société « A L'EMPORTER » a été constituée sous forme de société à responsabilité limitée.

A ce jour, son capital s'élève à la somme de 10 000 € divisé en 100 parts sociales.

Une structure par actions paraissant mieux adaptée aux développements futurs, votre assemblée générale devra décider de cette transformation en société par actions simplifiée.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture, le montant des capitaux propres déterminé selon les règles et méthodes comptables admises est au moins égal au montant du capital social.



Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et du montant des capitaux propres par rapport au capital social :

Nos contrôles, afin d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur les comptes annuels établis au 31 décembre 2021 (avec en comparaison les comptes annuels du 31 décembre 2020) qui peuvent se synthétiser comme suit :

BILAN en €					Compte de Résultat en €			
	31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)		31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)		31/12/2021 (12 mois)	31/12/2020 (12 mois)
Actif immobilisé			Capitaux propres			Chiffre d'affaires	223 571	179 340
Immo incorp.	140 874	140 874	Capital social	10 000	10 000	Subv. d'exploitation	50 000	21 272
Immo corp.	21 867	9 353	Primes d'émission	0	0	Autres produits	1 762	1 170
Immo financ.	0	200	Réserve légale	1 000	1 000	Achats de MP et autres approvisionnements	64 051	47 683
Actif circulant			RAN	201 836	152 388	Autres achats et charges externes	70 404	49 703
Stock	910	875	Résultat de l'exercice	71 923	56 448	Impôts et taxes	1 305	993
Créances clients	2 579	1 304	Provisions réglementées	0	0			
Autres créances	0	0	Dettes			Charges de personnel	53 988	30 753
Disponibilités	133 777	130 280	Dettes financ.	667	51 591			
CCA	0	0	Dettes frs	9 591	7 233	Dotations amort & provisions	7 226	4 731
TOTAL	300 007	282 886	Dettes fisc et soc	4 990	4 226	Autres charges	4 072	3 394
			Autres	0	0	Résultat d'exploitation	74 287	64 525
			TOTAL	300 007	282 886	Résultat financier	5	-41
						Résultat exception.	1 500	-892
						Impôt sur bénéfices	3 869	7 144
						Résultat de l'exercice	71 923	56 448

On peut constater que les capitaux propres de votre société, compte tenu du résultat affecté du 31 décembre 2020 et du résultat bénéficiaire des comptes annuels au 31 décembre 2021 soit 71 923 € totalisaient 284 758 € et étaient supérieurs au montant du capital social de 10 000 €.

Nos contrôles s'appuient sur les documents et états comptables qui nous ont été communiqués par le cabinet In Extenso, société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Nous avons effectué nos diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la profession :

- la valeur des différents éléments Actif et Passif a été déterminée conformément aux principes comptables en vigueur.
- la détermination du résultat a été effectuée dans le respect des règles comptables applicables aux éléments entrant directement ou indirectement dans sa formation.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social et le montant des capitaux propres à la date des comptes annuels établis au 31 décembre 2021 est au moins égal au montant du capital social.

Nos contrôles réalisés sur la période écoulée depuis n'ont rien révélé qui puisse avoir une incidence défavorable sur les éléments ci-dessus.

Il n'a pas été porté à notre connaissance d'avantages particuliers stipulés au profit des associés ou de tiers.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse, appréciée à partir des comptes annuels établis au 31 décembre 2021 et 2020, est la suivante :

- les comptes annuels établis au 31 décembre 2021, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître des capitaux propres supérieurs au capital social, des produits d'exploitation en augmentation par rapport à l'exercice précédent, qui avec le résultat financier et exceptionnel permet de dégager un résultat bénéficiaire de 71 923 € ;
- la situation financière de cette structure n'appelle pas de remarque de notre part depuis les 2 derniers exercices clos;

Il n'a pas été porté à notre connaissance d'événements de nature à modifier cette appréciation.

Conclusion :

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Poitiers, le 7 juin 2022

Pour la société AUDIT EXPERT
Laurent JOUDON

Commissaire aux Comptes et à la transformation
Inscrit près la Cour d'appel de Poitiers

